



LA GAZETTE DE QUEBEC.

Est publiée chaque jour, chez Nelson & Co., imprimeurs... Lundi, mercredi et vendredi, en anglais, mardi, jeudi et samedi, en français.

Abonnement pour les deux papiers 30s. par an, et 9s. frais de poste. Le papier français ou anglais séparément, 20s. p. a., et 6s. frais de poste.

pas de procurer à leurs enfants les mêmes avantages en les envoyant aux écoles de leur paroisse, si on y enseignait les mêmes choses.

célère beaucoup l'ouvrage puis qu'elle passe et repasse au moins quatre fois contre une de celle du pays et fatigue bien moins, en ce que l'on est pas obligé de se pencher pour la recevoir et la pousser.

caufas par une progression naturelle de mots d'abord de deux lettres, ensuite de trois, de quatre, cinq et six, contenues dans des tableaux distincts et séparés par ordre alphabétique, au bas de chacun desquels sont de petites phrases des mots compris dans ces tableaux; et sorte qu'on est tout surpris de les entendre lire au bout de cinq à six semaines des phrases de ce premier tableau.

rien des saisons et aux travaux, les plus braves soldats dans la guerre et plus paisibles sujets dans la paix, les plus moraux et les plus religieux dans toutes les vicissitudes de la vie.

CORRESPONDANCE.

Mon sieur, — Il y a déjà huit jours que j'ai laissé mon domicile pour m'acquitter de la mission dont vous et les syndics des écoles de notre paroisse m'avez chargé qui était, de visiter les écoles sur la route à Québec et principalement celles de cette cité, ce que j'ai fait en me rendant ici.

Tout dans cette maison est frappant; une allée spacieuse en entrant vous conduit à l'estrade du maître où figure dans un triangle au-dessus de la place du maître en lettres dorées ce moto, à la gloire de Dieu seul.

De là nous sommes passés dans la cour et avons entré dans un appenti à côté de la cheminée de l'école, qui a été ouverte par le bas où l'on fait chauffer de l'eau pour laver les laines, les toiles et étoffes; si l'on trouve un lavoir comme je n'en ai pas encore vu, ainsi qu'un foirail d'une nouvelle construction, lesquelles machines on fait mouvoir avec des manivelles et expédient la besogne avec une facilité remarquable; au-dessus est un grenier où l'on met le lin et le chanvre lorsqu'il est tout roué, jusqu'au moment où on le porte à la braise, qui est placée un peu plus loin sous un appenti, et qui consiste en deux corps sur une grande roue.

M. Perrault attend pour les faire imprimer que la législature adopte sa méthode d'enseignement. Suspendus aux télégraphes pour être expédiés, lus et écrits par les élèves, ils s'appellent des livres qu'on est obligé d'avoir dans l'intérieur, ainsi qu'aux lettres sur carton, et diminueront de beaucoup la dépense, car un pareil tableau peut durer des années, au lieu que les livres sont gâtés dans peu de semaines.

l'Europe entière est, dans ce moment même, le but de projets sinistres, l'Amérique fameuse de calamités révolutionnaires; nous mêmes nous sommes sur un volcan qui tôt ou tard nous engloutira, si nous n'avons le bon esprit de nous en tenir à ce vieil axiome, nous sommes bien, tenons nous-y.

Je suis glorieux, comme de raison, d'être chargé d'une mission qui ne ressemble pas mal à celle dont la chambre d'assemblée a chargé M. Neilson et Mondelet; j'aurais presque la vanité de me comparer à ces messieurs, qui n'ont eu cette différence dans le but et les frais, celle de ces messieurs étant de visiter des maisons de correction et la mienne des maisons d'éducation, et que les frais des premiers seront considérables et les miens nuls; mais revenons au rapport que je prétends vous faire par la présente, il ne sera pas aussi scientifique que celui de ces messieurs, mais il ne vous contraiera rien, ce qui est une considération que je vous prie de ne pas perdre de vue.

Sur le plancher de bas sont rangés 36 bancs avec les passages nécessaires entre eux pour la libre sortie et entrée des sept élèves que chaque banc peut contenir.

On voit entassés sur des tablettes les ouvrages qu'elles y font, comme bas, chaussons, gants, mitaines, bonnets, ceinture, toile, étoffe, drapés, des serviettes; mais ce qui a particulièrement attiré mon attention sont deux machines en acier où deux jeunes fille, par leur moyen, tricotent des bas, chaussons, bonnets et des gants avec une telle dextérité que l'on m'a assuré qu'elles faisaient par jour chacune une paire de grand bas d'homme ou deux paires de demi-bas, etc. et ce dans la dernière perfection; j'ai vu là un métier pour faire des ceintures que j'ai trouvé fort de mon goût, ainsi qu'une quantité de rouets et de dividoirs.

Le 2e volume est un Traité de la petite culture ou jardinage, adapté au climat de Québec, qui nous enseigne les plantes que l'on peut cultiver dans ce froid climat, le temps et la manière de le faire et de le préserver durant l'hiver, ainsi que leurs qualités nutritives et médicinales. Ce petit livre indique la distribution du jardin potager, et contient un calendrier chaque mois de l'année pour en tirer le meilleur parti possible et désigne les engrais dont on doit faire usage.

l'agriculture et l'éducation sont regardés comme les deux plus puissants leviers pour élever l'homme au-dessus de ses sensibleries et les états au-dessus de leurs vices. Le cultivateur, l'artisan, le mécanicien ne peut exceller dans sa profession sans l'éducation; c'est pourquoi, outre l'éducation que M. Perrault donne à ses élèves, il leur fait montrer le dessin linéaire, afin qu'ils puissent dans l'occasion représenter sur le papier les dimensions du meuble, de l'instrument et de l'édifice qu'on leur demandera un jour à venir, s'ils embrassent ces professions, et être en état d'en constater la valeur par eux-mêmes. On ne peut attribuer qu'au défaut d'éducation la préférence que les Canadiens mêmes donnent aux étrangers lorsqu'ils ont quelque entreprise à faire.

Je vous prévins que je n'ai visité que les écoles de campagne qui étaient sur ma route; je ne me suis point détourné pour aller visiter celles des concessions; l'impression que j'en ai eu alors, et que j'en ai actuellement que j'ai vu celles de Québec, est très défavorable; elles ne sont pas meilleures que celles de notre paroisse et plusieurs mêmes sont bien inférieures; il y en a qui ont des maîtres que l'on pourrait comparer aux frères ignorantins de la France, qui dit-on, ne savaient ni lire ni écrire, les uns se contentent, comme autresfois, de leur montrer à lire en latin, pour en faire, disent-ils, des clercs, dont ils ont le plus de besoin; d'autres se bornent à montrer le catéchisme et les prières au peu d'élèves qu'ils ont, disant que cela suffit pour des habitants, et que leurs pères n'en apprennaient pas plus; quelques-uns, cependant leur enseignent, tant bien que mal, à lire et à écrire, si on peut appeler leur raisonnement lecture, et leur barbouillage écriture; aucun ne peut leur apprendre l'arithmétique, et une bonne raison pour cela c'est qu'ils ne la connaissent pas; tel est en général l'état humiliant de la plus part des écoles dans les campagnes, faute de direction sur l'enseignement et la méthode à suivre; ces établissements ont déjà coûtés à la province des sommes considérables et ne produisent aucun résultat avantageux, si on ne les organise pas. Comme vous avez senti ce besoin, vous m'avez envoyé à Québec pour voir ce que l'on y a fait de mieux pour les écoles élémentaires comme les nôtres et nous y conformer de notre mieux, en attendant que notre chambre d'assemblée, laissant de côté ses réformes constitutionnelles, s'occupe de celle de nos écoles.

Chaque un de ces bancs ont des télégraphes qui portent les leçons et règles à lire, à écrire et à répéter jusqu'à dix-huit fois dans la matinée et autant de fois l'après-dîner sur d'autres leçons et règles. Quoique ce nombre d'exercices soit si considérable qu'il semblerait devoir jeter de la confusion, cependant le tout s'exécute avec la plus grande exactitude à chaque dix minutes que sonne la pendule.

Il y a de la filasse de lin et de chanvre qui ont été cultivés, roués et brayés par les petites filles, et des laines brutes suffisamment pour les employer pendant une année; dans le grenier au-dessus où nous avons monté se trouvent deux métiers à filer la laine, tant pour le besoin de l'établissement que pour les étrangers qui désirent en faire filer; on peut même y faire de l'étoffe, filer du lin et en faire faire de la toile à un prix moindre que celui que l'on donne dans les campagnes et qui sont assez étendus à coup sûr.

Le 3e et dernier livre que j'ai acquis, et qui est le plus précieux, est un Traité d'agriculture pratique adapté au climat, qui enseigne la grande et moyenne culture. Il est divisé en 7 chapitres. Le 1er traite des animaux domestiques dont on fait usage dans ce pays, indique leurs qualités et leur utilité, les soins qu'on doit leur donner, les maladies auxquelles ils sont sujets, et les remèdes dont on doit faire usage. Le 2e traite des bêtes, le 3e des semences, le 4e des clôtures, le 5e des engrais, le 6e des instruments aratoires, et le 7e des travaux.

On ne doit pas cependant se figurer que l'agriculture et l'éducation soient au même rang. Non, l'agriculture est la partie principale, et l'éducation n'en est que l'accessoire; on peut être un agriculteur sans éducation, mais alors on n'est qu'un routinier et sujet à être ruiné dans des circonstances importantes faute de savoir.

Je n'ai point été chercher dans le séminaire, dans les maisons religieuses et dans les académies, des modèles pour des écoles élémentaires, j'ai visité les avoir parcouru toutes je me suis spécialement attaché à celles de M. Perrault dans le faubourg Saint-Louis de Québec, qui ont attiré d'autant plus mon attention qu'elles m'ont paru plus analogues à nos besoins, les mieux réglées, les plus économiques et les plus avantageuses pour des agriculteurs, comme nous, parce qu'elles comportent l'utile et l'agréable; mais comme la poste va partir et que le détail que j'ai à vous faire sera long je suis forcé de le remettre à la prochaine.

Comment appelle-t-on ces figures qu'on vous a montrées sur le télégraphe? Je les ai répondu, on les appelle des lettres. Combien y a-t-il de sortes de lettres? et avec combien de traits se forment-elles? On leur montre de même à connaître et à faire des chiffres, en sorte qu'ils apprennent, en même temps à connaître les lettres et les chiffres, à les écrire, ainsi que les premiers éléments de la grammaire, et au mesure que dans un mois les enfants passent à la seconde classe où ils trouvent sur le télégraphe des mots d'une syllabe, composés d'abord de deux lettres et trois, après de quatre et enfin d'un plus grand nombre, qu'on leur fait épeler, puis écrire; des chiffres qu'on leur fait nombrer et additionner. Après quoi on leur demande qu'est-ce qu'un mot? qu'est-ce qu'un mot? quels sont-ils? &c. &c. &c. Devant les couleurs de la troisième classe sont exposés des mots de deux et trois syllabes, qu'ils épèlent, lisent et écrivent comme ci-dessus et à l'occasion desquels on les interroge plus spécialement sur les règles de la grammaire qui les regardent et ainsi de la quatrième et cinquième classe. A chacune de ces classes est appointé un moniteur d'une plus haute classe et un assistant de la même classe, le premier pour lui enseigner et le second pour veiller à ce qu'ils fassent leurs devoirs et gardent l'ordre et le silence.

On voit entassés sur des tablettes les ouvrages qu'elles y font, comme bas, chaussons, gants, mitaines, bonnets, ceinture, toile, étoffe, drapés, des serviettes; mais ce qui a particulièrement attiré mon attention sont deux machines en acier où deux jeunes fille, par leur moyen, tricotent des bas, chaussons, bonnets et des gants avec une telle dextérité que l'on m'a assuré qu'elles faisaient par jour chacune une paire de grand bas d'homme ou deux paires de demi-bas, etc. et ce dans la dernière perfection; j'ai vu là un métier pour faire des ceintures que j'ai trouvé fort de mon goût, ainsi qu'une quantité de rouets et de dividoirs.

Je suis déterminé d'avance à ne pas faire reposer ma terre, comme on dit, à diminuer au moins de moitié ce que j'ai coutume de laisser en pacage; je veux faire, en petit, l'essai des améliorations qui y sont mentionnées; alterner mes semences; chauler mes grains avant de les semer, les cultiver comme il est dit; les renchaulser, les celer, etc.; faire des prairies artificielles, des semences améliorantes, des composts pour fertiliser mes terres; me conformer, en petit, à tout ce qui est recommandé dans cet intéressant traité. Je recommanderai à tous les cultivateurs de se procurer un exemplaire de ce précieux livre, et de faire, en petit d'abord, les améliorations qu'il recommande.

Quoique la plus ancienne et la plus noble de toutes les professions, l'agriculture n'a été portée au haut degré de perfection où elle se trouve, que des puis peu d'années, les nouvelles méthodes, les améliorations et les perfectionnements ne datent pas de bien loin, et lui ont donné le titre d'art; on dit ordinairement que, l'agriculture est l'art de cultiver la terre, de la fertiliser et de lui faire produire la plus grande quantité possible sans l'épauiser, de grains, de fruits, et généralement de tous les végétaux qui servent aux besoins de l'homme, et sont destinés à augmenter ses jouissances.

Je n'ai point été chercher dans le séminaire, dans les maisons religieuses et dans les académies, des modèles pour des écoles élémentaires, j'ai visité les avoir parcouru toutes je me suis spécialement attaché à celles de M. Perrault dans le faubourg Saint-Louis de Québec, qui ont attiré d'autant plus mon attention qu'elles m'ont paru plus analogues à nos besoins, les mieux réglées, les plus économiques et les plus avantageuses pour des agriculteurs, comme nous, parce qu'elles comportent l'utile et l'agréable; mais comme la poste va partir et que le détail que j'ai à vous faire sera long je suis forcé de le remettre à la prochaine.

Comment appelle-t-on ces figures qu'on vous a montrées sur le télégraphe? Je les ai répondu, on les appelle des lettres. Combien y a-t-il de sortes de lettres? et avec combien de traits se forment-elles? On leur montre de même à connaître et à faire des chiffres, en sorte qu'ils apprennent, en même temps à connaître les lettres et les chiffres, à les écrire, ainsi que les premiers éléments de la grammaire, et au mesure que dans un mois les enfants passent à la seconde classe où ils trouvent sur le télégraphe des mots d'une syllabe, composés d'abord de deux lettres et trois, après de quatre et enfin d'un plus grand nombre, qu'on leur fait épeler, puis écrire; des chiffres qu'on leur fait nombrer et additionner. Après quoi on leur demande qu'est-ce qu'un mot? qu'est-ce qu'un mot? quels sont-ils? &c. &c. &c. Devant les couleurs de la troisième classe sont exposés des mots de deux et trois syllabes, qu'ils épèlent, lisent et écrivent comme ci-dessus et à l'occasion desquels on les interroge plus spécialement sur les règles de la grammaire qui les regardent et ainsi de la quatrième et cinquième classe. A chacune de ces classes est appointé un moniteur d'une plus haute classe et un assistant de la même classe, le premier pour lui enseigner et le second pour veiller à ce qu'ils fassent leurs devoirs et gardent l'ordre et le silence.

Je suis déterminé d'avance à ne pas faire reposer ma terre, comme on dit, à diminuer au moins de moitié ce que j'ai coutume de laisser en pacage; je veux faire, en petit, l'essai des améliorations qui y sont mentionnées; alterner mes semences; chauler mes grains avant de les semer, les cultiver comme il est dit; les renchaulser, les celer, etc.; faire des prairies artificielles, des semences améliorantes, des composts pour fertiliser mes terres; me conformer, en petit, à tout ce qui est recommandé dans cet intéressant traité. Je recommanderai à tous les cultivateurs de se procurer un exemplaire de ce précieux livre, et de faire, en petit d'abord, les améliorations qu'il recommande.

Je suis déterminé d'avance à ne pas faire reposer ma terre, comme on dit, à diminuer au moins de moitié ce que j'ai coutume de laisser en pacage; je veux faire, en petit, l'essai des améliorations qui y sont mentionnées; alterner mes semences; chauler mes grains avant de les semer, les cultiver comme il est dit; les renchaulser, les celer, etc.; faire des prairies artificielles, des semences améliorantes, des composts pour fertiliser mes terres; me conformer, en petit, à tout ce qui est recommandé dans cet intéressant traité. Je recommanderai à tous les cultivateurs de se procurer un exemplaire de ce précieux livre, et de faire, en petit d'abord, les améliorations qu'il recommande.

Je suis déterminé d'avance à ne pas faire reposer ma terre, comme on dit, à diminuer au moins de moitié ce que j'ai coutume de laisser en pacage; je veux faire, en petit, l'essai des améliorations qui y sont mentionnées; alterner mes semences; chauler mes grains avant de les semer, les cultiver comme il est dit; les renchaulser, les celer, etc.; faire des prairies artificielles, des semences améliorantes, des composts pour fertiliser mes terres; me conformer, en petit, à tout ce qui est recommandé dans cet intéressant traité. Je recommanderai à tous les cultivateurs de se procurer un exemplaire de ce précieux livre, et de faire, en petit d'abord, les améliorations qu'il recommande.

Je n'ai point été chercher dans le séminaire, dans les maisons religieuses et dans les académies, des modèles pour des écoles élémentaires, j'ai visité les avoir parcouru toutes je me suis spécialement attaché à celles de M. Perrault dans le faubourg Saint-Louis de Québec, qui ont attiré d'autant plus mon attention qu'elles m'ont paru plus analogues à nos besoins, les mieux réglées, les plus économiques et les plus avantageuses pour des agriculteurs, comme nous, parce qu'elles comportent l'utile et l'agréable; mais comme la poste va partir et que le détail que j'ai à vous faire sera long je suis forcé de le remettre à la prochaine.

Je n'ai point été chercher dans le séminaire, dans les maisons religieuses et dans les académies, des modèles pour des écoles élémentaires, j'ai visité les avoir parcouru toutes je me suis spécialement attaché à celles de M. Perrault dans le faubourg Saint-Louis de Québec, qui ont attiré d'autant plus mon attention qu'elles m'ont paru plus analogues à nos besoins, les mieux réglées, les plus économiques et les plus avantageuses pour des agriculteurs, comme nous, parce qu'elles comportent l'utile et l'agréable; mais comme la poste va partir et que le détail que j'ai à vous faire sera long je suis forcé de le remettre à la prochaine.

Je n'ai point été chercher dans le séminaire, dans les maisons religieuses et dans les académies, des modèles pour des écoles élémentaires, j'ai visité les avoir parcouru toutes je me suis spécialement attaché à celles de M. Perrault dans le faubourg Saint-Louis de Québec, qui ont attiré d'autant plus mon attention qu'elles m'ont paru plus analogues à nos besoins, les mieux réglées, les plus économiques et les plus avantageuses pour des agriculteurs, comme nous, parce qu'elles comportent l'utile et l'agréable; mais comme la poste va partir et que le détail que j'ai à vous faire sera long je suis forcé de le remettre à la prochaine.

Je n'ai point été chercher dans le séminaire, dans les maisons religieuses et dans les académies, des modèles pour des écoles élémentaires, j'ai visité les avoir parcouru toutes je me suis spécialement attaché à celles de M. Perrault dans le faubourg Saint-Louis de Québec, qui ont attiré d'autant plus mon attention qu'elles m'ont paru plus analogues à nos besoins, les mieux réglées, les plus économiques et les plus avantageuses pour des agriculteurs, comme nous, parce qu'elles comportent l'utile et l'agréable; mais comme la poste va partir et que le détail que j'ai à vous faire sera long je suis forcé de le remettre à la prochaine.

Je n'ai point été chercher dans le séminaire, dans les maisons religieuses et dans les académies, des modèles pour des écoles élémentaires, j'ai visité les avoir parcouru toutes je me suis spécialement attaché à celles de M. Perrault dans le faubourg Saint-Louis de Québec, qui ont attiré d'autant plus mon attention qu'elles m'ont paru plus analogues à nos besoins, les mieux réglées, les plus économiques et les plus avantageuses pour des agriculteurs, comme nous, parce qu'elles comportent l'utile et l'agréable; mais comme la poste va partir et que le détail que j'ai à vous faire sera long je suis forcé de le remettre à la prochaine.

Je ne puis m'empêcher de dire qu'il est fâcheux qu'ils ne soient pas employés, dans un pays où il y a tant de bras oisifs et nécessaires, dans une saison aussi âpre que la présente. La législature devrait bien faire l'acquisition de ces marteaux et les confier à quelqu'un aussi zélé que M. Perrault, ce qui procurerait à bien des personnes le pain dont elles manquent, et les détournerait des rapines que le besoin leur fait souvent commettre pour se le procurer.

Puisse ce dernier souhait être accompli avec les autres ! alors j'aurai pas perdu le fruit de mon voyage.

Demain je profiterai de la voiture d'un de mes amis, de manière que dans deux jours je vous assisterai de vive voix que je suis,

Votre affectionné serviteur,
LE QUÉBÉCOIS.

NOUVELLES D'EUROPE.

Paris, 14 novembre. — Il y a grand bruit ce matin, dans le cercle, d'ailleurs assez restreint, des individus qui prennent intérêt au nouveau ministère. Hier soir, le *Messenger* annonçait la démission en masse du cabinet, et cette nouvelle avait eu en effet sur les six heures. C'est la question d'immunité qui a tout brisé. Les nouveaux ministres voulaient, qu'en attendant les chambres pour abolir légalement les procédures commencées, on publiât dès à présent une ordonnance de remise de peine pour tous les condamnés politiques qui sont actuellement dans les prisons. M. Persil a fait une vive résistance à cette proposition, disputée d'abord deux fois chez lui en petit conseil, puis agitée aux Tuileries avant-hier.

Il n'est pas vrai, comme on le dit, que M. Thiers soit chargé de refaire un cabinet. Jusqu'à présent, ce soin n'est remis qu'à M. Persil, qui a dû voir M. Molé.

La démission de M. Charles Dupin a été donnée dans la journée d'hier, d'après l'avis légal du frère aîné.

Les lettres d'Allemagne arrivées aujourd'hui confirment toutes les nouvelles parvenues récemment de Constantinople. Ainsi on regarde comme certain que les hostilités éclateront bientôt entre la Turquie et l'Égypte, et que la Turquie prendra l'offensive.

Paris, 12 novembre. — Les dernières nouvelles de Charles V, reçues à la frontière, sont du 31, datées d'Onate, et celles de la junte vont jusqu'au cinq novembre. L'armée ennemie, déçue par les défaites, est affaiblie maintenant par les désertions. La santé de Mina est toujours chancelante; en arrivant à Pampelune il a été obligé de s'aliter et de prendre un repos forcé pendant deux jours.

Il est arrivé des nouvelles de Madrid en date du 4; on y connaît les victoires de Zumalacarrégu du 27 et du 28, et la plus vive agitation s'est emparée des esprits. Le ministre redoutait une explosion causée par le mécontentement général des partisans de la révolution et même des partisans de la reine.

Paris, 12 novembre. — Un supplément au *Moniteur* qui a paru ce soir, contient les ordonnances suivantes : — Les démissions données par M. le comte de Rigny, ministre secrétaire-d'état des affaires étrangères; M. Thiers, ministre secrétaire-d'état de l'intérieur; M. Duchâtel, ministre secrétaire-d'état du commerce; M. Guizot, ministre secrétaire-d'état de l'instruction publique; et M. Humann, ministre secrétaire-d'état des finances, sont acceptées.

M. Bresson, notre ministre plénipotentiaire près S. M. en Prusse, est nommé ministre secrétaire-d'état au département des affaires étrangères.

M. le baron Bernard, lieutenant-général, est nommé ministre secrétaire-d'état au département de la guerre.

M. le baron Charles Dupin, membre de la chambre des députés et du conseil d'amirauté, est nommé ministre secrétaire-d'état au département de la marine et des colonies, en remplacement de M. le vice-amiral comte Jacob, appelé à d'autres fonctions.

M. Teste, membre de la chambre des députés, est nommé secrétaire-d'état au département du commerce.

M. Passy, membre de la chambre des députés, est nommé ministre secrétaire-d'état au département des finances.

M. le duc de Bassano, pair de France, est nommé ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur et président du conseil des ministres.

M. le lieutenant-général baron Bernard, ministre de la guerre, est chargé par intérim des fonctions de ministre des affaires étrangères.

M. Teste, ministre du commerce, est chargé par intérim des fonctions de ministre de l'instruction publique.

M. le lieutenant-général baron Bernard, ministre secrétaire-d'état au département de la guerre, est élevé à la dignité de pair de France.

Paris, 11 novembre. — Nous avions cru devoir laisser en paix les cendres du ministre défunt; mais sa grande ombre plane sur les Tuileries, sur le palais Bourbon, sur tous les ministères, et repousse les candidats les plus hardis et les plus ambitieux.

Le moment est venu de rappeler aux contribuables ce que le ministère de la guerre a coûté en cinq années sous la direction du maréchal Soult, de le comparer avec ce qu'il a coûté en cinq années sous le régime précédent et de calculer quelle part ce ministre et ce ministère ont eu dans le déficit d'un milliard.

Cet excédant de dépenses a formé le déficit d'un milliard actuellement représenté par 500 millions empruntés faits et dévorés; 200 millions empruntés autorisés et immixtes; 100 millions de forêts aliénées; 100 millions d'aggravations aux contributions directes et de surplus en accroissement de la dette flottante.

Les économies, les résultats inévitables de la coûteuse administration du maréchal Soult, et du gouvernement à bon marché, dont il était le président nominal, sont donc plus d'un milliard de déficit auquel le seul ministre de la guerre a contribué en pleine paix pour sept à huit cent millions.

— Depuis la fuite de Rodil et les développements de l'insurrection, le gouvernement de Christine est en proie à une double terreur; celle d'être remplacé par une restauration, ou d'être culbuté par la révolution. M. de Zéa, ancien ministre de Ferdinand VII, est arrivé à Paris depuis deux jours et il a en dix-huit, plusieurs entrevues avec Louis-Philippe, près duquel il est chargé d'exposer les frayeurs de Marie-Christine.

Les dernières nouvelles du théâtre de la guerre sont du 31; elles annoncent que les prisonniers faits dans les journées des 27 et 28, après avoir été graciés, ont demandé à être incorporés dans les troupes de Charles V.

— Tandis que quelques personnes s'étonnent de ne pas voir élever promptement sur la place de la Bastille le monument qui doit consacrer le souvenir de la révolution de juillet, les fondateurs chargés de cette immense entreprise travaillent silencieusement, mais avec activité, rue du Chemin-Vert, à couler les troncrons de cette colonne, qu'on verra au printemps se dresser comme par enchantement sur la base même qui devait recevoir l'éléphant. C'est M. Alavoine, architecte, qui est chargé de la direction de ces travaux.

— La commission de la cour des pairs s'est encore réunie hier à midi, au Petit-Luxembourg; nulle préparatif ne se fait relativement au grand procès.

Le *National* annonce ainsi la retraite de M. de Talleyrand : — M. de Talleyrand, disparaît de la scène politique. Cette vieillesse qui ne devait point s'étendre en aux portes du sommeil. L'abaissement des facultés du célèbre diplomate est telle, que c'est à peine si l'héritier présomptif a été accueilli à Valenciennes comme il lui appartenait.

Le soleil de Nice achevera la décomposition de cette enveloppe physique des pourritures réunies de la révolution et de l'ancien régime. M. de Talleyrand ne reparaitra pas à Londres; il part pour la Provence. On attend de M. Thiers qu'il ira recueillir le dernier soupir de son noble protecteur.

M. de Broglie étant déjà désigné comme le successeur de M. de Talleyrand, on comprend que M. Guizot va gagner à cette substitution tout ce qu'il doit perdre M. Thiers. Resterait à remplacer M. Thiers au télégraphe. Les aspirants sont nombreux, et le choix sera facile.

— On annonce comme positive la retraite de Talleyrand, et son remplacement par M. de Broglie. (Constitutionnel.)

Le *Manchester Guardian* journal anglais rapporte un fait historique qui a quelque chose de curieux : — Durant les troubles du règne de Charles I, une fille de campagne vint à Londres chercher de l'emploi. Elle entra comme servante chez un riche brasseur de bière qui l'épousa, et au bout de quelques années la laissa veuve avec une fortune considérable. Elle eut besoin de s'adresser, pour les affaires de cette succession à un avocat fort distingué.

M. Hyde. Celui-ci, séduit à son tour par les agréments de la veuve et vraisemblablement aussi par sa grande fortune, lui offrit sa main, qui fut acceptée par M. Hyde, devant plus tard le célèbre comte de Clarendon. De son mariage avec la veuve du brasseur il eut une fille unique qui fut depuis l'épouse du roi Jacques II, et la mère des deux reines d'Angleterre Marie et Anne.

Paris 6 novembre. — Le *Standard*, à propos de la rébellion de la Belgique contre le roi des Pays-Bas et des agitations continuelles de l'Irlande, émet cette opinion étrange que dans les pays où règne le catholicisme on voit dominer plus qu'ailleurs l'esprit de désordre et d'anarchie.

Le *Courier* attaque vigoureusement l'absurde proposition de son confrère. Entre autres arguments il lui oppose celui-ci : Vous prétendez vous-même, et votre parti répète sans cesse, que le catholicisme favorise le pouvoir absolu et le protestantisme la liberté. Votre raisonnement d'aujourd'hui contredit donc d'un manière flagrante vos assertions de tous les jours. Mais il n'est pas exact de dire non plus que le catholicisme excite les peuples aux révolutions.

— Jetez les yeux en arrière sur l'histoire d'Europe, vous verrez que le protestantisme a conduit l'Angleterre et la Hollande à changer de souverains et qu'il a causé en Allemagne et en France un demi siècle de guerre civile. Comment peut-on avancer après cela que le catholicisme est étroitement lié à l'esprit de désordre et de rébellion. Que dira le *Standard* de la catholique Autriche où règne un calme si parfait et un accord si frappant entre le souverain et le peuple? Que dira-t-il de la Bavière où il n'y eut jamais de révolution et dont la population prospère tout entière est catholique, enfin du Wurtemberg, de la Saxe et de tant d'autres parties de l'Allemagne où le catholicisme domine principalement? Que dira-t-il des provinces prussiennes sur le Rhin, presque toutes catholiques? Depuis 20 ans qu'elles font partie du royaume, elles ont été aussi dévouées, aussi soumises à leur souverain que les habitants protestans des possessions héréditaires de la maison de Brandebourg. Que dira le *Standard* de cette Espagne si loyale, si fidèle; de l'Italie aussi, malgré le grand nombre des princes qui se la partagent, on n'a presque jamais entendu parler de troubles ou de commotions politiques? Et, quant à la Belgique et à l'Irlande, les rivalités de commerce dans premier pays, les souffrances et les vexations dont l'autre n'a cessé de gémir expliquent suffisamment, sans l'intervention de la différence de culte, les soulèvements des populations contre le gouvernement établi.

— Plus de mille exemplaires de l'Appel à la France en faveur des prisonniers de Han, par M. Cottu, ont été enlevés aujourd'hui chez les libraires Ladvocat et Dentu, au Palais-Royal.

— Nous avons déjà annoncé le Dictionnaire de la Langue française, de Raymond. Ce charmant petit ouvrage, un des plus complets, sans contredit, que nous possédions sur la matière, est généralement recherché aujourd'hui dans les maisons d'éducation. Pour donner une idée de l'exactitude que a présidé au travail de M. Raymond, il suffit d'annoncer que son nouveau Dictionnaire est augmenté de plus de quinze mille mots relatifs aux sciences, aux arts, aux métiers, à la médecine, chirurgie, pharmacie, chimie, etc., etc., qui ne se trouvent dans aucun autre du même format.

Rien de plus correct et de plus coquet que ce joli ouvrage dont le format est tout-à-fait portatif. Prix : 2 fr. 25 c. broché et 2 fr. relié, chez l'éditeur, M. Ladrange, libraire, qui des Augustins n. 19.

ESPAGNE. — Paris, 8 novembre. — La bataille sanglante dont on parlait hier vaguement, a eu lieu dans les environs de Vittoria. C'est une importante victoire pour Charles V.

Les détails suivans nous arrivent par notre correspondance : Les 27 et 28 octobre ont été funestes aux christi-

nos dans la plaine entre Salaviera et Vittoria. Ce succès est positif.

Une lettre d'Onate, datée du 29 au soir, contient quelques détails sur cette action dont le bulletin officiel nous parviendra prochainement.

— Les 26 et 28, Zumalacarrégu a détruit deux divisions de chrétiens, la perte de ses derniers est, évaluée à plus de 2,000 hommes, on leur a pris en outre le général commandant Olay et grand nombre d'officiers, plusieurs pièces de canon, beaucoup de munitions, des fusils et le drapeau du 6e de ligne. — Déjà les chrétiens avaient laissé plus de 600 des leurs sur le champ de bataille, lorsque Zumalacarrégu ordonna de faire quartier. Mais les soldats volontaires de Charles V continuèrent de courir comme des lions sur les chrétiens, qu'ils ont poursuivis jusques sous les murs de Vittoria; il fut impossible de les retenu.

— Les prisonniers ont été dirigés sur divers lieux. Ce soir nous en avons vu entrer 203, tambours en tête, et ce sont des tambours prisonniers.

— Charles V a nommé Zumalacarrégu grand-croix de l'ordre de St-Ferdinand.

— Le 29 on a chanté à Onate un Te Deum en actions de grâces.

— On écrit de Toulon, le 9 novembre : Depuis plusieurs jours, notre police locale se donnait un mouvement extraordinaire. Il paraît que cette activité avait pour but la découverte de l'ex-roi de Portugal, qu'on suppose probablement devoir traverser le département du Var, pour se rendre, soit en Espagne, soit en Portugal. On a cru avant-hier avoir réussi à faire l'arrestation demandée. Mais le prétendu don Miguel s'est fait reconnaître, fort blessé d'ailleurs qu'on lui trouvait quelques ressemblances avec le Néron du Midi.

— On mande de Rome, le 25 octobre : — S. M. le roi de Bavière a quitté, le 23, cette capitale pour retourner dans ses états. Il a pris la route de Civita-Vecchia et de Corneto, où il a visité les ruines ainsi que les fouilles de l'antique Tarquinia et de Vulci. Pendant le court séjour de S. M. à Rome, elle a visité diverses collections d'antiquités et les ateliers de nos artistes les plus distingués.

— On lit dans le *Journal des Débats* : — Les derniers articles de la *Gazette d'Augsbourg* sur les affaires d'Orient, reproduits par plusieurs journaux français, ont fourni l'occasion de présenter de nouveau comme imminente, une collision entre la Porte et l'Égypte.

— Les troubles de Syrie ont encouragé le sultan dans ses premiers projets d'agression contre l'Égypte; les projets, du sultan ont poussé à leur tour le vice-roi à une menace de déclaration d'indépendance. Mais, de part d'autre, il n'y avait encore que des projets, et nous répétons qu'il n'est pas facile de les empêcher qu'ils ne soient mis à exécution.

— On lit ce qui suit dans la partie Officielle du *Moniteur* Ottoman, publié à Constantinople : — Le chef d'un empire doit toute sa sollicitude à la prospérité de l'état et à la tranquillité de ses sujets.

Tel est le principe que Sa Hautesse ne cesse de proclamer, et elle prodigue les témoignages de sa bienveillance aux gouverneurs des provinces et autres autorités qui la secondent efficacement dans l'accomplissement de ce devoir. Le même but, le même intérêt d'un général furent nécessairement présents à son esprit lorsqu'elle se décida à annexer à l'Égypte d'autres provinces, et à la réunir sous le commandement de Méhemet-Ali Pacha. Elle dut espérer que cette mesure rétablirait le calme et le bien-être dans toute l'étendue des états ottomans.

Cependant des dissensions sérieuses se sont élevées en Syrie entre les habitants et les autorités égyptiennes, dans les parties de Naplouse et de Jérusalem. Elles furent motivées par l'exagération des impôts, sur l'ait en croire les versions particulières; car le gouverneur de l'Égypte n'a pas fait parvenir au gouvernement de rapport officiel au sujet de ces troubles. Les événements devenant toutefois assez sérieux pour que le gouvernement de l'Égypte crût devoir quitter Alexandrie et se rendre de sa personne à Jaffa, le sultan ne pouvait voir avec indifférence l'effusion du sang musulman au sein de ses états, et sa hautesse a ordonné les mesures que réclamaient les circonstances.

PARLEMENT PROVINCIAL DE LA NOUVELLE ECOSSE, Jeudi, 27 Nov.

M. Stewart lut un rapport élaboré et intéressant de la manière dont il avait exécuté la commission dont il avait été chargé, relativement à l'ouverture des ports de Liverpool, Lauenbourg et Yarmouth — et les réglemens du bureau des douanes, en autant qu'ils affectaient le commerce de la province.

M. Stewart eut une entrevue avec lord Auckland, M. Stanley et M. Poultot Thompson.

— A cette troisième entrevue, qui dura près de deux heures, je fus requis d'exposer distinctement ce que l'Assemblée demandait. Je répliquai; ouvrir tous ports à l'importation des produits étrangers, dans les domaines anglais, sans surcroît de charges pour la colonie, et qu'il n'y avait pas nécessité de faire des frais additionnels, parce que dans les ports extérieurs les pro-collecteurs pouvaient faire le devoir d'emmagasiner et d'officiers vérificateurs. M. Thompson partagea cette dernière opinion, mais quand à la première, il dit qu'il était manifestement injuste de demander à la Grande-Bretagne d'aider à payer des officiers nommés pour collecter son propre revenu, surtout lorsqu'elle ne demandait pas à lui aider à protéger notre commerce dans la Baltique, ou la Méditerranée ou ailleurs, ou à soutenir l'établissement des douanes de la Métropole, dont les vaisseaux coloniaux retiraient l'avantage, vu surtout que les profits du commerce étranger avaient été pleinement accordés aux colonies.

— Je répliquai qu'il était vrai que les officiers prelevaient une partie de notre revenu, mais leur devoir le plus important s'exerçait dans un cas où la Grande-Bretagne était plus intéressée que la colonie; savoir : la mise à exécution de la loi de navigation; qu'outre cela, lorsque les honoraires avaient été abolis, la Grande-Bretagne avait manifesté sa bonne volonté à aider autant qu'elle le faisait par les honnoraires auparavant, qu'en point de fait, nous payons en entier maintenant, et que quoique l'ouverture de notre commerce fut avantageuse jusqu'à un certain degré, cependant on devait voir que les droits imposés sur les produits étrangers étaient destinés à protéger exclusivement les manufactures de la Grande-Bretagne.

— Et que quoique la colonie n'octroyât pas directement de deniers pour la défense de l'empire, par aucun acte législatif distinct, je pensais que par leur grande consommation de manufactures anglaises, sous le système actuel de restriction, les colonies y contribuèrent grandement; le bureau parut goûter cette manière d'envisager la question. M. Stanley demanda ensuite si le conseil de la colonie n'avait pas transmis une adresse contraire à la demande de cette chambre; je répondis dans la négative. M. Thompson résuma, en demandant si la chambre d'Assemblée ne se plaignait pas du montant des salaires. Je dis qu'elle l'avait fait, mais qu'elle n'avait pas cherché à lever aucune question là dessus, à moins que la Grande-Bretagne ne posât comme condition de l'ouverture des ports, qu'elle fit des octrois additionnels pour le soutien des officiers des douanes. Dans ce cas-là l'Assemblée maintint que puisque la Grande-Bretagne jugeait

convenable de donner des salaires, qui suivant nous, étaient jugés extravagants, elle ne devait pas essayer de nous les faire payer, puisque c'était une des conditions expresses auxquelles la colonie avait octroyé une somme plus que suffisante, suivant son opinion, pour supporter l'établissement; que l'excédant devait être considéré comme un équivalent pour les officiers additionnels dont la création était nécessaire par l'augmentation du commerce de la province. M. Thompson porta ensuite son attention sur la cédule des salaires des douanes, dont la valeur exorbitante étonnait tous les messieurs, et lord Auckland demanda à M. Hume comment il se faisait que le salaire était de £1,500 par année? à quoi M. Hume répondit qu'il était destiné à rémunérer des services passés. Je l'informai là dessus, et lord Auckland le chargea d'écrire au commissaire des douanes, pour réviser l'échelle de la rémunération des officiers de cette province, et pour la soumettre à leur considération, et me demanda si j'avais des objections à rencontrer les commissaires des douanes devant leurs seigneuries, et fournir les renseignements que l'on pourrait exiger. J'y consentis aussitôt, mais je répétai qu'on réferme au rapport du comité et à l'adresse de la chambre d'Assemblée de 1829, ils vouldraient bien remarquer que la chambre d'Assemblée ne désirait soulever aucune discussion sur ce sujet à moins que la chose ne devint nécessaire. Ils promirent de considérer mes suggestions, et désirèrent une nouvelle entrevue, mais il parut qu'il n'était pas disposés à se départir du principe exposé par lord Auckland, comme il en a déjà été fait mention. En référence à cela, je jugeai expédient de soumettre un mémoire à lord Auckland, dont j'ai transmis une copie à chacun d'eux, et qui est annexé sous marque C. Presque immédiatement après M. Stanley résigna, mais lord Auckland me rencontra subseqüemment sur la rue, et dit qu'il désirait me voir au bureau du commerce, et qu'il me montrerait le rapport qu'il avait préparé; ce que je fis, et je trouvai que sa suggestion en adhérait au principe général que j'ai mentionné, avait adopté les suggestions que j'avais faites et que les commissaires des douanes, en révisant l'échelle des rémunérations des officiers dans la Nouvelle-Ecosse, avait réduit le salaire du collecteur à £800, et aboli la situation de contrôleur.

Le rapport fut accompagné de la correspondance qu'avait échangée entre M. Stanley et le gouverneur sur ces questions, et qui renfermait beaucoup de détails. Le tout est intéressant et fait honneur au zèle et à la persévérance de M. Stewart, qui parait avoir exécuté la mission dont il était chargé, d'une manière fort honorable pour lui-même et avantageuse pour la province.

INDES OCCIDENTALES.

Nous avons des listes de journaux de la Jamaïque jusqu'au 14 courant, les derniers journaux contredisaient les rapports qui circulaient relativement à l'insubordination des Nègres. Le *Commercial Advertiser* de Kingston, du 14 novembre observe :

— Rien de plus infâme que de fabriquer des rapports si propres à causer l'agitation dans l'opinion publique, et à créer du soupçon, de la défiance et des appréhensions plutôt que d'essayer d'établir la confiance, et à avancer le bonheur et les intérêts du maître et de l'apprenti; l'exagération dans des questions aussi importantes pour la paix et la sûreté de la société est un crime digne seulement des ennemis de l'état. — (Philadelphie Gazette.)

ETATS-UNIS.

On écrit de Washington, mercredi soir : — M. Webster a présenté aujourd'hui au Sénat un projet de loi pour l'allocation d'une indemnité aux négocians qui ont souffert des spoliations faites par les Français avant l'année 1800. Ce bill fixe la somme à cinq millions de dollars. M. Webster a soutenu que le gouvernement des Etats-Unis était dans l'obligation d'accorder cette indemnité, puisque, par traité conclu avec la France le 30 septembre 1800, il avait été reconnu que cette puissance n'aurait pas à satisfaire à ces réclamations, dans le cas où elles seraient présentées par le commerce américain.

New-York, 16 décembre. — Il a circulé depuis peu divers bruits sur la prétendue intention de la banque des Etats-Unis de réduire le taux de l'intérêt à cinq pour cent. La *National Gazette* qui est l'organe immédiat de la banque, nie qu'on ait pensé à cette mesure.

Le message suivant a été reçu par le congrès, le 4 décembre, de la part du président des Etats-Unis par M. D. Nelson, son secrétaire : —

— Au Sénat des Etats-Unis : — « Je transmets au congrès une communication à moi adressée, par M. George Washington Lafayette, accompagnant une copie de la déclaration d'indépendance, gravée sur cuivre, que son illustre père a légué au congrès, pour être placée dans sa bibliothèque, comme dernier tribut de respect, d'amour et d'affection pour sa patrie adoptive.

« J'ai la haute satisfaction de vous transmettre ce précieux de cet homme grand et excellent, qui durant une longue vie passée au milieu d'un grand nombre de vicissitudes, dans les deux hémisphères, a soutenu les principes de la liberté civile proclamés dans cette mémorable déclaration, et qui depuis la jeunesse jusqu'au dernier moment de la vie a entrepris vers notre bien-aimé patrie l'attachement le plus généreux.

ANDREW JAGROON.

4 décembre, 1841.

HAUT-CANADA.

Toronto, 16 décembre. — La question de nommer M. Kennedy comme secrétaire du conseil fut encore amenée sur le tapis, sur quoi M. Burnett parla au log contre la nomination; nous en donnerons un précis dans le numéro prochain. Cependant le conseil fut ajourné faute de quorum, et la question ne fut point décidée.

Hier le conseil siégea encore, et le même sujet fut repris en considération; après beaucoup de discussion, à huis clos, la motion pour nommer M. Kennedy secrétaire du conseil fut rejetée par neuf contre huit. — (Courier.)

Depuis un certain temps les réformistes de Toronto ont mis sur pied une société constitutionnelle en cette ville là. Un dernier numéro du *Correspondent* et *Advocate* contient ce qui suit relativement à son objet et à ses procédés :

« L'objet qu'elle a en vue est de purger les institutions du pays de la corruption et de la partialité qui détruisent l'équilibre de la justice; et par ce moyen de parvenir à l'obtention des droits que la constitution a accordés et sanctionnés. — (Recorder.)

En revenant dernièrement d'une excursion faite dans l'Ouest, j'ai été enchanté de l'apparence délicieuse du pays que je parcourais du côté du Canada, depuis le bas du lac Erie jusqu'au haut du lac Ontario. Cette péninsule, située entre les deux lacs, appartenant autrefois aux Six Nations Indiennes, est certainement le Paradis du Haut-Canada. Tous les voyageurs s'accordent à dire que la nature a beaucoup fait pour cette portion fertile du territoire Canadien, et que l'art a accompli ce que la nature a laissé imparfait. Les efforts de la compagnie des Bassins et Hâves à Niagara, et les ouvrages magnifiques qu'elle y fait construire, méritent les plus grands éloges. Sans autre aide de la part du gouvernement qu'un octroi de quelques acres d'un terrain marécageux et malsain, la compagnie y fait construire des quais et des bassins et un chemin à

à lisses avec une machine à vapeur pour haler les vaisseaux hors de l'eau.

Un correspondant du *St-Thomas Liberal* nous écrit ainsi : « En revenant j'ai eu le plaisir d'observer, que la route de la malle-poste depuis London jusqu'à Sandwick est couverte depuis peu de voitures à quatre chevaux qui se succèdent chaque jour. Les chevaux et les voitures sont dans une excellente condition et les conducteurs, sans exception sont tempérans. »

HAS-CANADA.

Parmi les motifs qui doivent engager la chambre à s'assembler au mois de janvier, on doit sans doute placer la nécessité de rembourser les frais qui ont été faits cette année pour le soulagement des colériques. Le but dans lequel ces dépenses ont été faites nous dispense, sans doute, de tout commentaire sur la nécessité du remboursement; mais puisque nous en sommes sur ce chapitre, nous ne pouvons omettre de rendre hommage au zèle empressé et au désintéressement avec lequel M. Souigny a fourni des sommes considérables pour les dépenses qu'exigeait l'hôpital des colériques et autres mesures. Les avances que M. Souigny a faites se montent, dit-on, £1,200, et nous nous plaisons à espérer qu'il sera amplement dédommagé par la chambre. Nous ne pouvons passer sous silence le zèle avec lesquels MM. T. Peltier fils, et T. S. Brown se sont journellement transportés à l'hôpital des colériques et l'activité avec laquelle ils ont pourvu à tout ce qui était nécessaire pour le soulagement des malades et les précautions utiles à la ville. (Ami du peuple.)

QUEBEC.

SAMEDI, 27 DECEMBRE, 1841.

LE MINISTRE REFORMISTE DISSOUT.

Le paquebot de Liverpool du 15 novembre, par lequel les journaux et les lettres nous sont parvenues mercredi, a apporté la nouvelle inattendue de la démission de lord Melbourne et de son ministère. Elle est donnée sur l'autorité de deux paragraphes, dont l'un dans le *Times* de Londres du 15 novembre, et l'autre dans le *Morning Chronicle* de la même date. On ne peut guères douter de son authenticité, quoique les journaux des journées précédentes aient ceux de l'après-midi du 14, ne fissent pas pressentir cet événement. Au contraire on avait nommé diverses personnes, comme devant remplir la charge de chancelier de l'Échiquier devenue vacante par l'élévation de lord Althorp à la pairie, en conséquence de la mort de son père, le comte Spencer. On ne croyait pas au bruit répété par le *Morning Chronicle* que le duc de Wellington avait été nommé à Windsor, ou chargé de choisir un nouveau ministère et que ce changement était dû à des intrigues ourdies par la Reine.

Un ministère composé en entier des membres appuyant les idées du duc n'est pas probable, quoique peu d'hommes aient été aussi empressés à contourner ses opinions aux exigences du temps comme cet homme d'état. Des fragmens des ci-devant ministères pourraient bien faire partie de celui qui va se former; il n'est pas probable que le duc refuserait de s'unir avec ceux qui ont dernièrement donné leurs démissions, ni que plusieurs du ministère Melbourne, qui ont été membres de ministères qui étaient de la même politique que celle du duc, refuseraient de faire cause commune avec lui. Un ministère de coalition est celui qui aurait le plus de chances de durer.

La liste que l'on a donné du ministère français était correcte, et a été confirmée sur le *Moniteur* de Paris. Les chambres ont de l'assembler le 1er décembre. Le nouveau ministère est, dit-on, favorable au paiement des réclamations des Etats-Unis.

Le paquebot anglais de Falmouth à Halifax sur lequel on attendait des dépêches à Québec, fut détenu du 6 au 12 et subseqüemment à la fois le 17 novembre. Un bâtiment du commerce qui a laissé les Dunes le 18 novembre est arrivé à New-York, mais n'a pas apporté de nouvelles plus récentes.

Les journaux de New-York du samedi le 20, reçus ce matin, nous ont fournis des nouvelles de Paris du 15 novembre. Le ministère Bassano, après trois jours d'existence, fut dissout le 14; et à cette date tout n'était qu'incertitude quant à ses successeurs. On attribue cette dissolution inattendue, quelques-uns des différends sur l'annuité, d'autres à la question du paiement des réclamations des Etats-Unis. Nous donnons des extraits des journaux les plus récents : —

Paris, 15 novembre. — Nous annonçâmes hier soir la nouvelle positive de la dissolution du ministère Bassano. Le roi accepta leurs démissions. Aujourd'hui il est question de la part de Louis-Philippe de reprendre ses anciens ministres.

Le duc de Bassano et MM. Teste, Passy et Charles Dupin furent les premiers à se retirer. L'influence des doctrinaires, jeudi soir, remporta une victoire sur la question des réclamations de la part des Etats-Unis, quoique extérieurement ils sont exclus du ministère. Mais leur ascendant a valu l'adoption du projet de loi des 25 millions dans les termes mêmes qu'il avait été rejeté par les députés. Ceci a décidé le nouveau chef. M. Passy a dit qu'il ne pouvait appuyer comme ministre un projet de loi qu'il avait rejeté comme député. MM. Charles Dupin et Teste s'appuyèrent, et tous trois donnèrent leurs démissions; M. de Bassano les suivit aussitôt. On ne doit voir en cela cependant qu'un des obstacles qui se sont présentés.

On assure que MM. Mole et Thiers sont autorisés de former un nouveau ministère. M. Bresson, nommé et déchu à la fois, n'est pas encore arrivé de Berlin, quoiqu'on l'attend de moment en moment. Toutes ses difficultés sont de moment pour Louis-Philippe.

La *Minerve*, l'organe du parti « d'origine française » à Montréal, se trompe, si elle suppose que la *Gazette de Québec*, s'oppose à ce qu'on exécute le projet de loi non fait d'affaires avec ceux qui diffèrent d'eux d'opinion sur les questions publiques. Nous les félicitons de ce projet, comme de son rejet de tout ce qu'il avait ci-devant demandé au gouvernement anglais, de son attaque contre la constitution en 1832, ainsi que de ses quatre-vingt-douze résolutions; mais nous ne sommes pas disposés à maintenir ni l'une ni l'autre chose. Nous ne nous sommes jamais plaint de ce que M. Papeau et M. Debarzsch, les deux meneurs du parti, aient retiré leurs abonnemens à la *Gazette* dans le printemps de 1833, ni de l'annonce qui en fut faite alors dans leurs journaux; nous avons simplement exposé le fait, une année après, lorsqu'un certain nombre du parti à Québec forma un complot contre la *Gazette*. Nous blâmons cette démarche, et ce fut tout. Mais cela nous a été favorable. Nous voyons tout. Mais cela nous a été favorable. Nous voyons tout. Mais cela nous a été favorable.

« Le parti libéral » continue, et qu'il ait tout le mérite de sa libéralité. Nous sommes pour la liberté du commerce, la liberté des transactions, et la liberté d'opinion; mais si MM. Papeau et Debarzsch sont d'une opinion différente, qu'ils agissent en conséquence. Que M. Debarzsch cherche des chalandes pour son journal, ses fabriques, ses distilleries et ses brasseries, et qu'il engage d'honnêtes propriétaires Canadiens à hypothéquer leurs biens pour lui aider à faire ses spéculations et à devenir riche, s'il peut; nous n'avons à cela nulles objections à faire. Mais nous sommes de l'opinion de faire des

